MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique DLP 30-6-82005291

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

24 Juin 1982

N° de série continue 232

Bulletin n° 16

La Sharka : soyez attentifs !

La Sharka est une maladie à virus dont l'introduction en France remonte aux années 1961-62, mais sa découverte n'a été possible qu'en 1969 : les symptômes sont plus évidents sur fruits que sur feuilles.

Cette maladie est l'une des plus graves observées en France sur abricotiers, pêchers, pruniers . En raison de la diminution de productivité et de la qualité des fruits qu'elle cause, son incidence économique est très importante. Elle a pris ces dernières années une redoutable extension sur abricotiers.

SITUATION ACTUELLE DANS LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE RHONE-ALPES

- Sur pêchers : les premiers symptômes ont été observés dans le Sud de la Drôme en 1973 dans 2 vergers de pêchers totalement arrachés aujourd'hui.
- Sur abricotiers : la Sharka a été découverte en 1979 dans le Sud de l'Ardèche puis en 1980 dans le Sud de la Drôme (Nyonsais). Tous les arbres reconnus malades ont été arrachés.

DEPUIS 1970 L'ACTION DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX a permis de mieux connaître et de contenir la maladie :

- Prospection : la connaissance des sources de contamination et le diagnostic de symptômes douteux sur feuilles et sur fruits ont permis de situer assez précisément la localisation et l'importance des zones contaminées.

- Prophylaxie : elle est déterminée par la situation géographique et l'importance de chaque foyer en appréciant le danger potentiel : arrachage total du verger ou destruction ponctuelle des arbres malades.

- Contrôle sanitaire de la multiplication végétative :

- Vergers donneurs de greffons - Pépinières	Test Elisa et indexage/305 Observation visuelle en végétation Isolement de plus de 900 m des foyers connus

LUTTE

- C'est une maladie incurable : un arbre contaminé ne peut être guéri.

- Les seules possibilités sont :
  . planter du matériel végétal SAIN
  . détruire rapidement les nouveaux foyers : pour cela reconnaissez les symptômes et surveillez vos vergers.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

LA SHARKA

identifiez-la...

SUR FEUILLES D'ABRICOTIERS



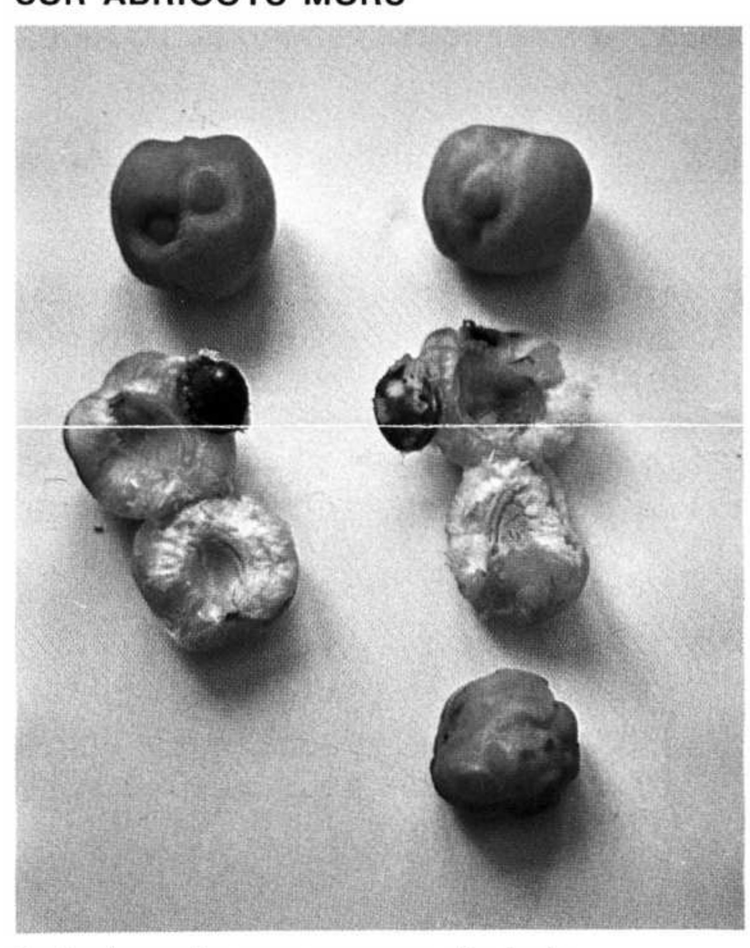
Taches et macules en anneaux

SUR ABRICOTS MÛRISSANTS



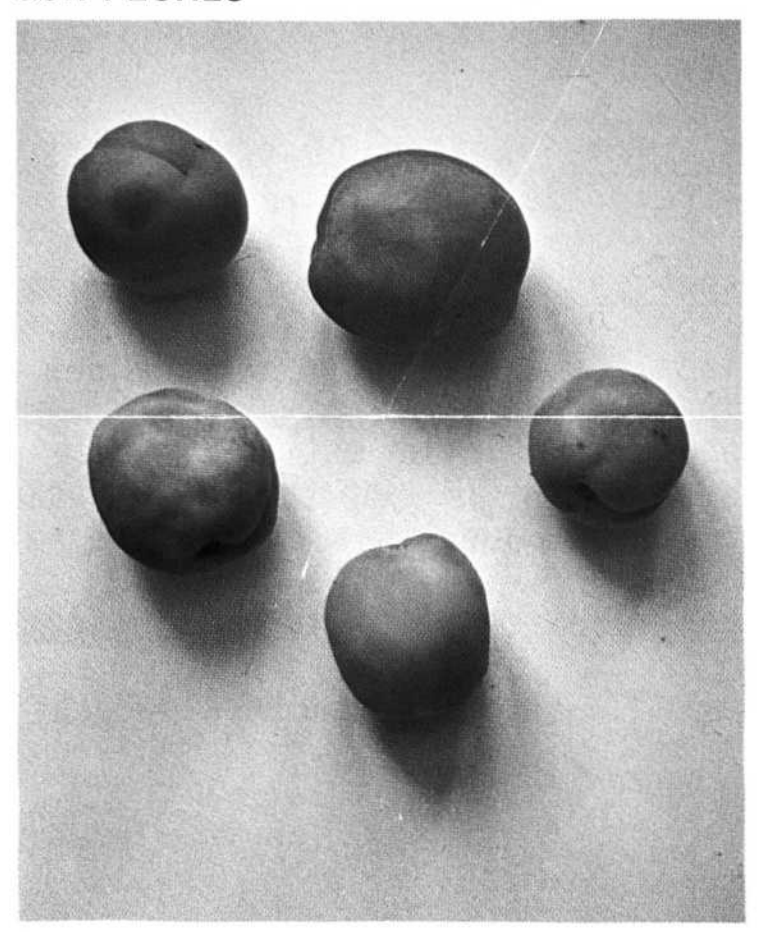
Anneaux et taches clairs

SUR ABRICOTS MÛRS



Fruits bosselés avec anneaux déprimés
Noyaux avec anneaux blancs

SUR PÊCHES



Anneaux clairs sur fruits à différents stades de maturité

Cette maladie fait peser une grave menace sur les vergers d'ABRICOTIERS, de PÊCHERS et de PRUNIERS

... et signalez nous rapidement sa présence!

Clichés : Protection des Végétaux Marseille et Montpellier - Imp. Léger, Villeurbanne

VIGNE

BLACK ROT

(vignobles du Sud de la Drôme, de l'Ardèche (LABLACHERE, JOYEUSE...) et de la Savoie). Dans les seuls secteurs habituellement soumis aux attaques de cette maladie une dernière application fongicide s'avère nécessaire.

MILDIOU

A ce jour, la situation sanitaire vis-à-vis de cette maladie est jugée satisfaisante.

Toutefois, le temps perturbé que nous connaissons actuellement (pluies et orages locaux) motive l'exécution d'un nouveau traitement à réaliser dans la période du 27 Juin au 1er Juillet.

Avec les produits de type préventif il y a lieu de renouveler la protection après des précipitations importantes. En cas de difficultés d'intervention préventive, nous rappelons l'intérêt des nouveaux produits anti-mildiou systémiques ou pénétrants et possédant une action curative intéressante (3 à 4 jours pour les fongicides à base de cymoxanil type Curzate ; 2 à 3 jours pour milfurame et phosethyl Al ; jusqu'à 4 à 6 jours pour le metalaxyl type Acylon Super F). Ces produits non lessivés par les pluies permettent une protection de plus longue durée.

OIDIUM

Un traitement contre l'oïdium par poudrage (soufrage) est conseillé 15 jours après la floraison (stade "baies bien formées").

Les fongicides organiques de synthèse et les soufres mouillables ont également leur intérêt employés seuls ou en combinaison avec un produit anti-mildiou.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont maintenant terminées en toutes régions.

- Dans les vergers où aucune tache n'a été observée, la protection peut donc être suspendue Il conviendra désormais de surveiller tout de même le verger afin de traiter si des taches apparaissaient.
- Dans les vergers où des contaminations ont été observées, la protection doit se poursuivre.

CARPOCAPSE

Les pontes sont actuellement nombreuses.

Les traitements doivent être renouvelés selon la rémanence des produits utilisés et leur lessivage par les pluies (si plus de 20 mm).

Nous rappelons que le DIMILIN ne doit pas être employé dans les vergers dont les fruits sont susceptibles d'être exportés sur le Canada. Ce pays n'admet en effet aucune trace de résidus de diflubenzuron dont la persistance dans les fruits est très longue.

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua)

Dans les zones atteintes utiliser un produit efficace contre carpocapse et capua.

TORDEUSE ORIENTALE

La protection des vergers de pêchers est maintenant nécessaire. Attention aux délais d'emploi des produits avant récolte.

MOUCHE DE LA CERISE

Dans les zones tardives, veillez à assurer une bonne protection des fruits surtout si ils sont destinés à l'exportation.

P..136

ANTHRACNOSE (Cylindrosporiose) DU CERISIER

Après cueillette réaliser un traitement dès l'apparition des premiers symptômes sur feuilles afin d'éviter leur chute prématurée.

GRANDES CULTURES

MAIS - PYRALE

Le vol se poursuit dans les zones précoces où les attaques sont très nombreuses dans les secteurs très infestés. Des chenilles de 8 mm de long sont actuellement observées.

Le vol a également commencé dans les zones de précocité moyenne.

Si les conditions météorologiques actuelles se poursuivent le traitement devra se situer en zone précoce (voir carte), dans les premiers jours de Juillet. Un prochain Bulletin précisera cette date.

DIFFERENTES ZONES DE PRECOCITE PYRALE MAIS EN REGION RHONE-ALPES

